



Vous devez déchiqueter vos papiers confidentiels et vous êtes déjà découragé à l'idée de le faire avec votre petite déchiqueteuse ?

La Municipalité vous offre l'opportunité de vous en «débarrasser» rapidement et sécuritairement, et ce, gratuitement.

Quelques conditions doivent être respectées:

- Vous devez apporter une preuve de résidence de Labelle (commerces non acceptés)
- 2 boîtes d'une grandeur maximale de 12 X 15 X 10 (archives) par résidence / logement seront acceptées
- Tout matériel non pliable avec les mains (ex. pinces noires) doit être retiré des boîtes

Apportez vos boîtes à la réception de l'Hôtel de ville, au 1, rue du Pont, entre 8h30 et 12h et 13h et 16h30 **avant le 19 février 2018.**